

**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2018**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 22 juin 2018, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Étaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, M. BARDE, Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes GRASSET, SANCHEZ-ROL, DUPUIS, M. BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT
Excusées :	Mmes DESMIDT et PERRET
Pouvoirs :	Françoise DESMIDT à Daniel ANSELMETTI Cécile PERRET à Edda GRASSET
Secrétaire de séance :	M. Henri BOISIER

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2018 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**MARCHÉS FORMALISÉS SIGNÉS** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

Mise en accessibilité bâtiment LA CURE + LOCAL FOOT – JACQUET - lot 1 – signé le 24/04/2018  
petites démolitions – de 42.771,30 € HT soit 51.325,56 € TTC

Mise en accessibilité bâtiment LA CURE + LOCAL FOOT- CHARDEYRON – lot 2 – signé le 24/04/2018  
isolation plâtrerie – de 2.227,65 € HT soit 2.673,18 € TTC

Mise en accessibilité bâtiment LA CURE + LOCAL FOOT- CANIER – lot 3 – signé le 24/04/2018  
menuiseries intérieures – de 7.032,50 € HT soit 8.439 € TTC

Mise en accessibilité bâtiment LA CURE + LOCAL FOOT- CARRELAGES HAUT BUGEY – lot 4 –  
signé le 24/04/2018 carrelages faïences – de 1.599 € HT soit 1.918,80 € TTC

Mise en accessibilité bâtiment LA CURE + LOCAL FOOT- SENTENAC – lot 5 – signé le 24/04/2018  
plomberie chauffage VMC – de 4.531 € HT soit 5.437,20 € TTC

Mise en accessibilité bâtiment LA CURE + LOCAL FOOT- BM ELECTRICITE – lot 6 – signé le 24/04/2018  
électricité courants faibles – de 3.485,83 € HT soit 4.183 € TTC

Fournitures et poses raquette de protection et entretien baies de l'église d'Izernore - ATELIER  
THOMAS VITRAUX – signé le 04/05/2018 – 19.205 € HT soit 23.046 € TTC



MARCHÉS A BON DE COMMANDE SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

**NEANT**



DÉCISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

Devis du 29 mai 2018

N° DEVB-25-2018 – Signature du devis SNTP, de 2.685 € HT soit 3.222 € TTC pour la fourniture et la pose de 3 vitres abri bus/sinistre du 05.10.2017 Grande Rue

Devis du 1<sup>er</sup> juin 2018

N° DEVB-26-2018 – Signature du devis COSEEC, de 6.250 € HT soit 7.500 € TTC pour la fourniture et la pose d'une main courante zone parking 2 roues et clôture à l'espace Vignette

Devis du 4 juin 2018

N° DEVB-27-2018 – Signature du devis ATH SAS (Artisan Travaux Habitat), de 4.150,34 € HT soit 4.565,37 € TTC pour la réfection du logement 1<sup>er</sup> étage impasse du Four

N° DEVB-28-2018 – Signature du devis ATH SAS (Artisan Travaux Habitat), de 3.072,76 € HT soit 3.380,04 € TTC pour la réfection du logement 2<sup>ème</sup> étage impasse du Four

N° DEVB-29-2018 – Signature du devis CROCHETS ESPACES VERTS, de 2.280 € HT soit 2.736 € TTC pour l'entretien de platebandes à Pérignat

N° DEVB-30-2018 – Signature du devis TECHNIC +, de 4.511 € HT soit 5.413,20 € TTC pour la fourniture de petits équipements : rabot, escabeau, meuleuse, compacteur, découpeur-ponceur, 50 barrières de ville

Devis du 19 juin 2018

N° DEVB-31-2018 – Signature du devis GONCET, de 2.366,34 € HT soit 2.839,61 € TTC pour la fourniture et la pose d'un lavabo et d'un lave-main à la cantine scolaire

**DELIBERATION N° 2018032 – CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE L'AIN**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de recourir au service de missions temporaires proposé par le Centre de Gestion de la FPT de l'Ain en cas de besoin, afin de garantir le maintien du service public.

**DELIBERATION N° 2018033 – PRIME D'EVICION AGRICOLE GAEC LIVET – ANNEE 2018**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une prime d'éviction agricole d'un montant de 3.790,80 € à l'exploitant GAEC LIVET, au titre d'indemnité pour les parcelles ci-après :

PARCELLE	NOM – Prénom du propriétaire	SURFACE en m <sup>2</sup> indemnisée	CALCUL de la PRIME
AC 152 Acquisition suite à échange avec REYDELLET Jean-Paul	COMMUNE	3.477	3.477x0.7684 = 2.671,17 €
AC 268 Acquisition auprès de Mme MICHAILLARD Anne	COMMUNE	1.457	1.457x.7684 = 1.119,60 €
	<b>TOTAL PRIME EVICTION</b>		2.671,17 + 1.119,60 = <b>3.790,80 €</b>

**DELIBERATION N° 2018034 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LES CRINS D'IZERNORE – ANNEE 2018**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000 € à l'association les Crins d'Izernore en vue de la participation de cinq jeunes cavalières du Cercle Hippique d'Izernore au Championnat de France Club de saut d'obstacles et de hunter qui se déroulera du 21 au 29 juillet 2018 sur le parc équestre fédéral de LAMOTTE-BEUVRON (41).

**DELIBERATION N° 2018035 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LA BOULE ALESIA - ANNEE 2018**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € à l'association la Boule Alésia afin de participer aux frais inhérents aux déplacements et logements des sportifs lors des championnats de France à Chalamont et à Aurillac pour les différentes équipes.

**DELIBERATION N° 2018037 – NOUVEAUX HORAIRES DE L'ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE APPLICABLES A LA RENTREE SCOLAIRE 2018**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, après avis de l'inspection académique et du conseil d'école, d'appliquer à compter de la rentrée scolaire 2018, les horaires de l'école maternelle et primaire comme suit :

Classes maternelles et CP :

JOURS	HORAIRE ACTUEL		NOUVEAU HORAIRE	
LUNDI	8h30 – 11h30	13h30 - 15h45	8h30-11h30	13h30-16h
MARDI	8h30 – 11h30	13h30 – 15h45	8h30 – 11h30	13h30 – 16h
MERCREDI	8h30 – 11h30		8h30 – 11h30	
JEUDI	8h30 – 11h30	13h30 – 15h45	8h30 – 11h30	13h30 – 16h
VENDREDI	8h30 – 11h30	13h30 – 15h45	8h30 – 11h30	13h30 – 15h

Pour les classes du CE 1 au CM 2 les horaires restent inchangés, à savoir :

JOURS		HORAIRE ACTUEL
LUNDI	8h30 – 11h45	13 h 30 – 16h
MARDI	8h30 – 11h45	13h30 – 15h
MERCREDI	8h30 – 11h30	
JEUDI	8h30 – 11h45	13h30 – 16h
VENDREDI	8h30 – 11h45	13h30 - 15h

**DELIBERATION N° 2018038 – ACQUISITION D'UN LOCAL SIS 510 GRANDE RUE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir, pour la somme de 45.000 €, le local sis 510 Grande Rue, cadastré section AB parcelle 121, auprès de Mme Annabelle CORSETTI-BOUKOULT, propriétaire. Il est précisé que l'acte sera régularisé en l'étude de Me Bénédicte BAUD, notaire à Izernore et que tous les frais pour parvenir à cet acte seront à la charge de la commune, acquéreur.

**DELIBERATION N° 2018039 – ACHAT DE PARCELLE DE FORET – C130 - DELEGATION DE SIGNATURE POUR ACTE ADMINISTRATIF A RAYMOND JOYARD**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'acquérir auprès de Mme Annie BEAUFORT, pour la somme de 1.800 € la parcelle ci-après :

LIEUDIT	SECTION	N°	PROPRIETAIRE	CONTENANCE		
				ha	a	ca
EN BOZON	C	130	BEAUFORT Annie		21	51
CONTENANCE TOTALE						

Il est précisé que cette vente sera réalisée au moyen d'un acte administratif rédigé en trois exemplaires originaux. La minute et le formulaire de publication seront signés par Monsieur le Maire et la copie authentique signée par le Conseiller Municipal délégué en charge des affaires d'urbanisme.

## FINANCES

Le Conseil Municipal est informé du montant du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) retenu au titre de l'intercommunalité soit 2.196.785 € et des modalités de répartition de la fraction applicable aux communes membres soit 926.932 €.

Sur la base de la répartition de droit commun, la commune d'Izernore sera prélevée de la somme de 78.737 €. Pour rappel, le FPIC retenu en 2017 s'élevait à la somme de 97.344 €.

## ACQUISITIONS IMMOBILIERES

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par un propriétaire qui propose à la commune l'acquisition d'un tènement immobilier Grande Rue d'une surface totale de 1.865 m<sup>2</sup>. Une estimation a été demandée au service des domaines.

## TRAVAUX

### MAIRIE

- Avancement des travaux dans les délais impartis
- Les appartements de l'étage sont en cours de finition, l'escalier d'accès est en cours de rénovation.
- Au rez-de-chaussée l'escalier d'accès aux archives est posé.
- Une pré-réception est prévue courant le mois de juillet.
- La fin des travaux est prévue pour fin septembre.

Une remarque est faite concernant la signalétique du bandeau de la mairie. Une demande est faite afin d'étudier une nouvelle proposition.

### REHABILITATION DU PONT DU VOERLE

- Il reste à rejoiner les pierres
- Réception des travaux prochainement

### VITRAUX DE L'EGLISE :

- Le nettoyage et le changement des vitraux est en cours,
- Les raquettes de protection ont été changées.

### ECOLE :

- La chaudière de l'école maternelle est à changer.
- Réfection peinture de 2 salles TAP prévue cet été
- Réfection peinture des murs de circulation prévue aux vacances de la Toussaint.

### AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE CESSIAT :

- Démarrage des travaux le 9 juillet 2018
- Avis de fermeture de la route du 20 au 31/08/18 (après Tignat à Cessiat) et du 1<sup>er</sup> au 15/09/2018 de Cessiat à Ijean.
- Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres des administrés de Cessiat

## VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de remerciements de l'association Ambition Cyclisme Fémin'Ain pour l'aide matérielle apportée lors de la course du mois de mai 2018.

Une remise de maillot a été effectuée courant juin, les vêtements comportent le logo de la commune.

## VIE SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE

## ECOLE

Le Conseil Municipal est informé qu'une consultation aura lieu sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 auprès des parents d'élèves quant au maintien ou non des 4.5 jours d'école pour la rentrée 2019.

## GRILLONS

48 enfants sont inscrits pour le camp d'été des Grillons à Martigues dont 24 enfant de CE à CM1 et 24 enfants de CM2 à 5<sup>ème</sup>.

Les inscriptions au centre de loisirs pour la saison estivale (juillet) sont en cours et les parents sont intéressés par les activités proposées.

Cette année, une activité veillée est proposée et 18 enfants sont inscrits.

Le spectacle de fin d'année des TAP programmé le 30 juin s'est très bien déroulé avec la présence de nombreux enfants et parents.

## MUSEE

La participation du public aux Journées Nationales de l'Archéologie les 16 et 17 juin dernier est plutôt décevante malgré une animation très intéressante et professionnelle sur le thème du bronze.

En revanche, les visites scolaires sont en hausse, à titre informatif :

2016 : 435 enfants

2017 : 247 enfants

2018 : à ce jour : 535 enfants

OPERATION PROGRAMMEE DE L'ARCHEOLOGIE : commission patrimoine

Proposition de prospection magnétique sur une première zone de 600x670m (autour du temple)  
Le dossier serait préparé par M. FERBER et réalisé sur l'année 2019 par des spécialistes.

Le montant prévisionnel s'élève à 10.000 €, une subvention pour 33 % par le département est possible, de même qu'une subvention de l'état (montant en attente).

## QUESTIONS DIVERSES

BULLETTIN MUNICIPAL :

Le chemin de fer a été validé par la commission.

Réunion le jeudi tous les 15 jours, avancement correct, remise de tous les articles et photos prévue fin septembre, pour distribution mi-novembre.

Le Club Photo a été sollicité pour réaliser les photos du calendrier 2019 et celles du bulletin.

Une double page pour l'opération DAKOTA sera insérée au centre du bulletin.

Les entreprises et commerçant nouvellement installés sur la commune ont été consultés afin de rendre un article et une photo selon leur souhait, de même pour les associations.